

Délibération n°D20220125

Rapporteur : Jonathan PRIOLEAUD

Service : Direction Générale

Secrétaire de séance : Joëlle ISUS

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le DIX-SEPT NOVEMBRE, à 18 heures,
les membres du Conseil Municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 25, 26, 25, 24 à l'Hôtel de Ville, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 10/11/2022.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Charles MARBOT, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Christophe DAVID-BORDIER, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES (1), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI (2), Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Adib BENFEDDOUL (3), Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Lionel FREL.

ABSENTS EXCUSÉS : Laurence ROUAN a donné délégation à Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN
Marc LETURGIE a donné délégation à Christian BORDENAVE
Josie BAYLE a donné délégation à Florence MALGAT
Fatiha BANCAL a donné délégation à Alain BANQUET
Jacqueline SIMONNET a donné délégation à Christine FRANCOIS

ABSENTS : Joaquina WEINBERG, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Départ après le vote du dossier n°22 « Motion sur l'installation d'un incinérateur – Territoire Bergeracois »

(2) Départ au dossier n°22 « Motion sur l'installation d'un incinérateur – Territoire Bergeracois »

(3) Arrivée avant le dossier n°1 « Rapport sur les orientations budgétaires 2023 »

MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DE DIVERS ORGANISMES ET COMMISSIONS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales les articles L2122-18, L2122-21 et L2143-2 ;

VU l'arrêté n°AG20221539 en date du 14 septembre 2022 portant retrait des délégations de fonction et de signature à Madame Marion CHAMBERON ;

VU l'arrêté n°AG20221540 du 15 septembre 2022 redéfinissant un certain nombre de délégations à certains adjoints et conseillers municipaux ;

VU la délibération n°D20200045 du 10 juillet 2020 modifiée relative à la désignation de plusieurs représentants du Conseil Municipal pour représenter la Ville dans divers organismes ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de préserver la bonne marche de l'administration municipale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'associer les élus, dans les tableaux ci-joints, aux instances suivantes :
Comité de gestion du Comité d'Oeuvres Sociales, Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, Agence France Locale, Commission Consultative des Services Publics Locaux, Commission Municipale du Sport, Commission Extra-Municipale de la Transition Écologique, Commission Finances et Conseil de Quartier Est Cocagne.

Vote à main levée :

- Pour associer les élus au Comité de gestion du Comité d'Oeuvres Sociales, à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, à l'Agence France Locale, à la Commission Consultative des Services Publics Locaux et au Conseil de Quartier Est Cocagne.

Adopté par 24 voix pour (Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (pouvoir), Charles MARBOT, Josie BAYLE (pouvoir) Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Christophe DAVID-BORDIER, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Fatiha BANCAL (pouvoir), Marc LETURGIE (pouvoir), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON).

7 abstentions (Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Lionel FREL, Adib BENFEDDOUL).

Vote à main levée :

- Pour associer les élus à la Commission Finances, à la Commission Municipale du Sport et à la Commission Extra-Municipale de la Transition Ecologique.

Adopté par 31 voix pour (Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (pouvoir), Charles MARBOT, Josie BAYLE (pouvoir) Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Christophe DAVID-BORDIER, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Fatiha BANCAL (pouvoir), Marc LETURGIE (pouvoir), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Lionel FREL, Adib BENFEDDOUL).

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 17/11/2022.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 22 NOV. 2022
et de l'affichage en date du 23 NOV. 2022 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

La Secrétaire,



Joëlle ISUS



La Première Adjointe,

Laurence ROUAN